



FONDATION LUC LEGRAIN

*Fondation privée destinée à soutenir
la réalisation de projets philanthropiques
au profit de personnes défavorisées
(N° d'entreprise : 897.399.755)*

Rassemblement Tandem Tour



Sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine

CONCENTRATION DE TANDEMS POUR DEFICIENTS VISUELS

Dernières informations



Partenaires

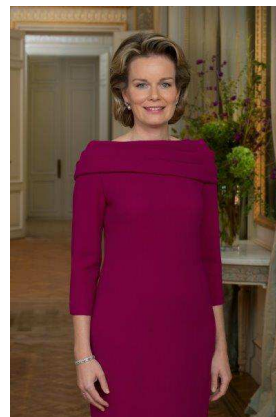
Rassemblement Tandem Tour



**VIVONS
SPORT!**



***Sa Majesté la Reine
Mathilde de Belgique
nous a accordé
son Haut Patronage***



1. Rendez-vous et hébergement

Centre Culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (LA MARLAGNE)

Chemin des Marronniers, 26 à 5100 WEPION (NAMUR)

00.32(0)81/46.05.36 (www.lamarlagne.cfwb.be)

Rendez-vous, départ et arrivée du parcours de 29 km du samedi 24 mai :

Centre Namurois des Sports (Avenue de Tabora, 21 à 5000 NAMUR).

Des plans d'accès figurent dans les pages suivantes.

2. Logement et repas

Les participants inscrits seront hébergés au **Centre de La Marlagne**, en chambres de deux ou trois personnes (sanitaires dans le couloir). Chaque lit est équipé de draps, d'un oreiller avec housse, d'une couette avec housse ou d'une couverture. Le linge de toilette (essuies et gants) est à charge des participants.

**Si vous devez suivre un régime spécial (végétarien, sans porc, allergies,...)
prévenez d'urgence Luc LEGRAIN AVANT le 18 mai,**

(00.32(0)81/21.43.01 - 00.32(0)476/54.30.00- luc.legrain@skynet.be)

3. Paiement

Si ce n'est déjà fait, empresses-vous de payer votre droit d'inscription
via l'association RTT, selon leurs directives particulières,
ou directement à la **Fondation Luc Legrain** sur le compte bancaire suivant :
IBAN : BE34.7320.2019.9390 BIC : CREGBEBB

4. Tombola

Une tombola sera organisée par l'association RTT.

Tous les participants sont invités à apporter un ou des lots (non périssables) selon leurs possibilités.

5. Programme et horaire

Plus de détails sur les parcours dans les pages suivantes

Jeudi 22 mai 2014

- A partir de 11h00 : accueil des participants.
- 12h30 : repas de midi.
- 14h00 : départ de la randonnée de 33 km.
- 16h30 : réception à l'hôtel de ville de Namur (sur le parcours).
- 18h30 : repas du soir, ouverture du bar.
- 20h00 : soirée, animations.
- 23h00 : fermeture du bar

Vendredi 23 mai 2014

- A partir de 08h00 : accueil des participants qui rejoignent.
- 08h00 : petit déjeuner.
- 09h00 : départ de la randonnée de 96 km.
- 09h30 : départ de la randonnée de 60 km.
- Repas de midi au Centre d'accueil Saint-Joseph de l'abbaye de Maredsous.
- 18h00 : repas du soir, ouverture du bar.
- 20h00 : soirée, animations.
- 23h00 : fermeture du bar

Samedi 24 mai 2014

- A partir de 08h00 : accueil des participants qui rejoignent.
- 08h00 : petit déjeuner.
- 09h00 : départ des randonnées de 59 km et 87 km (une seule colonne).
- A partir de 09h00 : accueil au Centre Namurois des sports (Avenue Tabora).
- 10h00 : départ de la randonnée de 29 km.
- Repas de midi au Centre d'Entraînement des Commandos de Marche-les-Dames.
- 19h00 : apéritif et barbecue (repas festif).
- 23h00 : fermeture du bar

Dimanche 25 mai 2014

- 08h00 : petit déjeuner.
- 09h00 au plus tard : libération des chambres.

6. Personnes de contact

FONDATION LUC LEGRAIN

Rue des Inhautes, 3 5021 BONINNE

Tél : 00.32(0)81/21.43.01

GSM : 00.32(0)476/54.30.00

Email : luc.legrain@skynet.be

ASSOCIATION RTT (Jean-Luc LEFLON)

Avenue Général de Gaulle, 2F

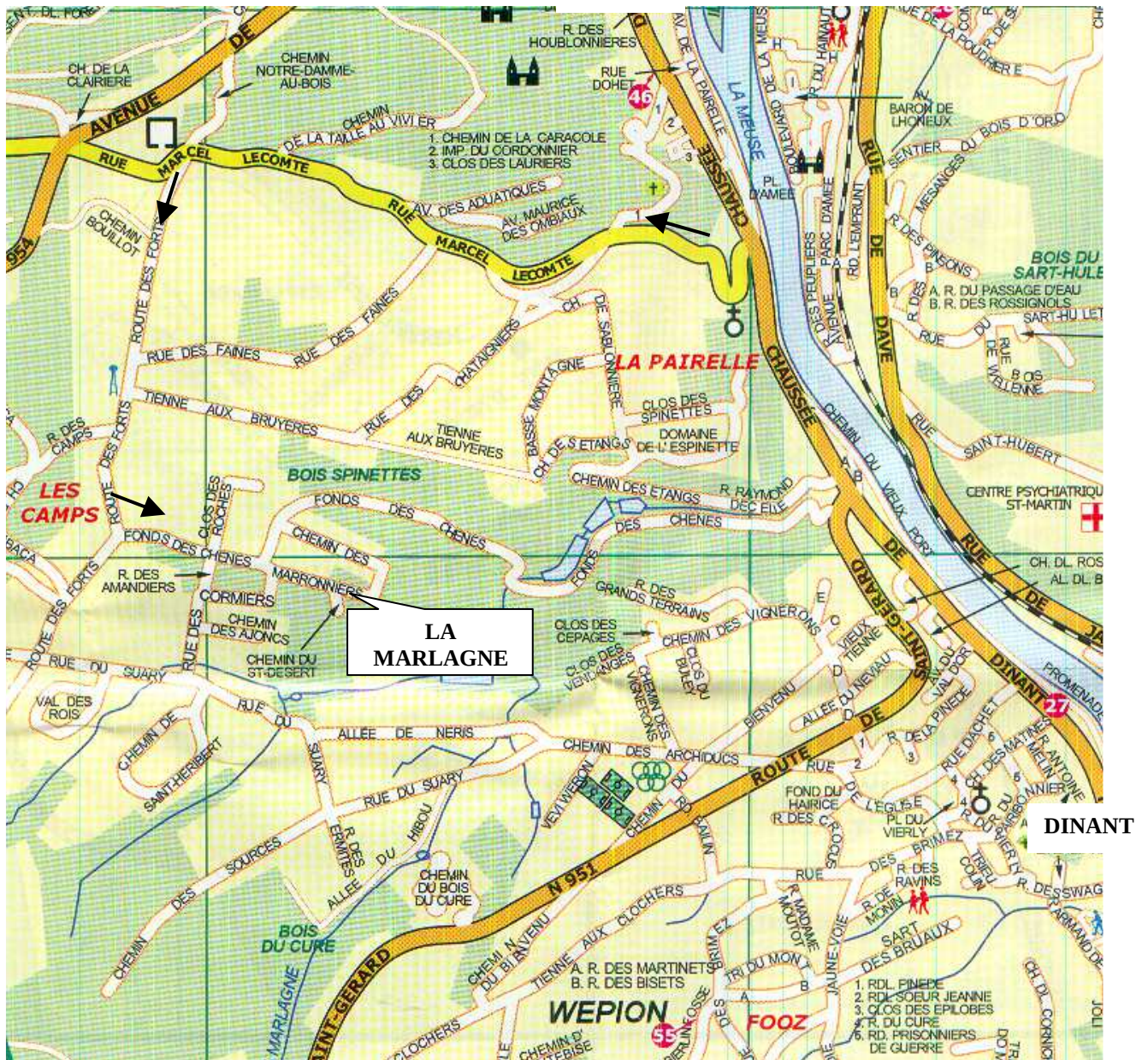
51100 REIMS (France)

Portable : 00.33(0)6.99.89.11.47

Email : jeanluc.leflon@sfr.fr

PLAN D'ACCES A LA MARLAGNE

NAMUR



A partir de l'autoroute des Ardennes (E411), prendre la sortie n° 14 (BOUGE). Se diriger vers NAMUR et traverser la ville en suivant la direction "PROFONDEVILLE-DINANT". Garder toujours la Meuse à sa gauche. A partir du CASINO, continuer pendant 2 km le long de la nationale 92 en direction de DINANT.

Lorsque la route rejoint la Meuse, prendre la petite route qui monte à droite et suivre les panneaux "LA MARLAGNE".



Comment rejoindre le Centre Namurois des Sports

**(Avenue de Tabora, 21 à 5000
NAMUR, 081/24.64.90)**

A partir de l'autoroute E 411 (autoroute des Ardennes) :

Prendre la sortie n°13 (Champion).

Suivre la chaussée de Louvain (N91) en direction de "Namur".

Traverser "Bouge" et en bas de la chaussée (environ 3 km depuis l'autoroute), avant le pont sur le chemin de fer (Pont de Louvain), prendre à droite la direction "Bruxelles, Charleroi, Namur-Expo".

Au premier rond-point, continuer en face dans la même direction.

Passer sous les bâtiments attendant à la gare et au rond-point suivant (prison), continuer vers la gauche toujours en direction de "Bruxelles, Charleroi, Namur-Expo".

Deux-cents mètres plus loin, aux feux de signalisation, suivre vers la gauche la direction de "Charleroi, Palais des Expositions".

Aux feux de signalisation suivants, prendre vers la droite la direction de "Charleroi, Namur Expo" (N90).

Traverser le pont sur la Sambre et au rond-point prendre à l'extrême droite la rue (avenue Tabora) qui longe la Sambre.

Le Centre Namurois des Sports se trouve 200 m plus loin à gauche.

A partir de l'autoroute E 42 (autoroute de Wallonie) :

Prendre la sortie n°12 (Namur Ouest).

Suivre la chaussée de Waterloo (N4) en direction de "Namur".

Traverser "Belgrade" et "Saint-Servais" et en bas de la chaussée (environ 6 km depuis l'autoroute), avant le pont sur le chemin de fer, prendre la direction "Charleroi, Centre, Palais des expositions".

Aux feux de signalisation suivants, prendre vers la droite la direction de "Charleroi, Namur Expo" (N90).

Traverser le pont sur la Sambre et au rond-point prendre à l'extrême droite la rue (avenue Tabora) qui longe la Sambre.

Le Centre Namurois des Sports se trouve 200 m plus loin à gauche.

MESURES DE SECURITE

1. Equipement

Le port du casque est obligatoire !!!

Méfiez-vous des lacets détachés

2. Le capitaine de route

C'est lui qui imprime l'allure

(moyenne de 18 km/h sur le grand parcours, 15 km/h sur les autres parcours)

Vous devez rester **derrière lui** (votre roue avant derrière sa roue arrière)

3. Attitude sur la route

Il est interdit de rouler à plus de deux de front.

Sur les "Ravel", roulez en colonne par un et tenez votre droite pour ne pas gêner les vélos ou piétons venant en sens inverse. Attention aux potelets centraux !

Lors des arrêts, restez en dehors de la route ou si ce n'est pas possible au plus près du bord droit.

4. Attitude en cas d'incident (chute ou panne)

Seuls les cyclistes qui sont impliqués directement dans l'incident restent sur place.

Les autres cyclistes continuent leur route dans la colonne et informent (si possible) le capitaine de route.

C'est le capitaine de route qui décide de l'endroit où il arrêtera éventuellement la colonne.

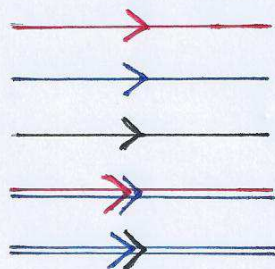
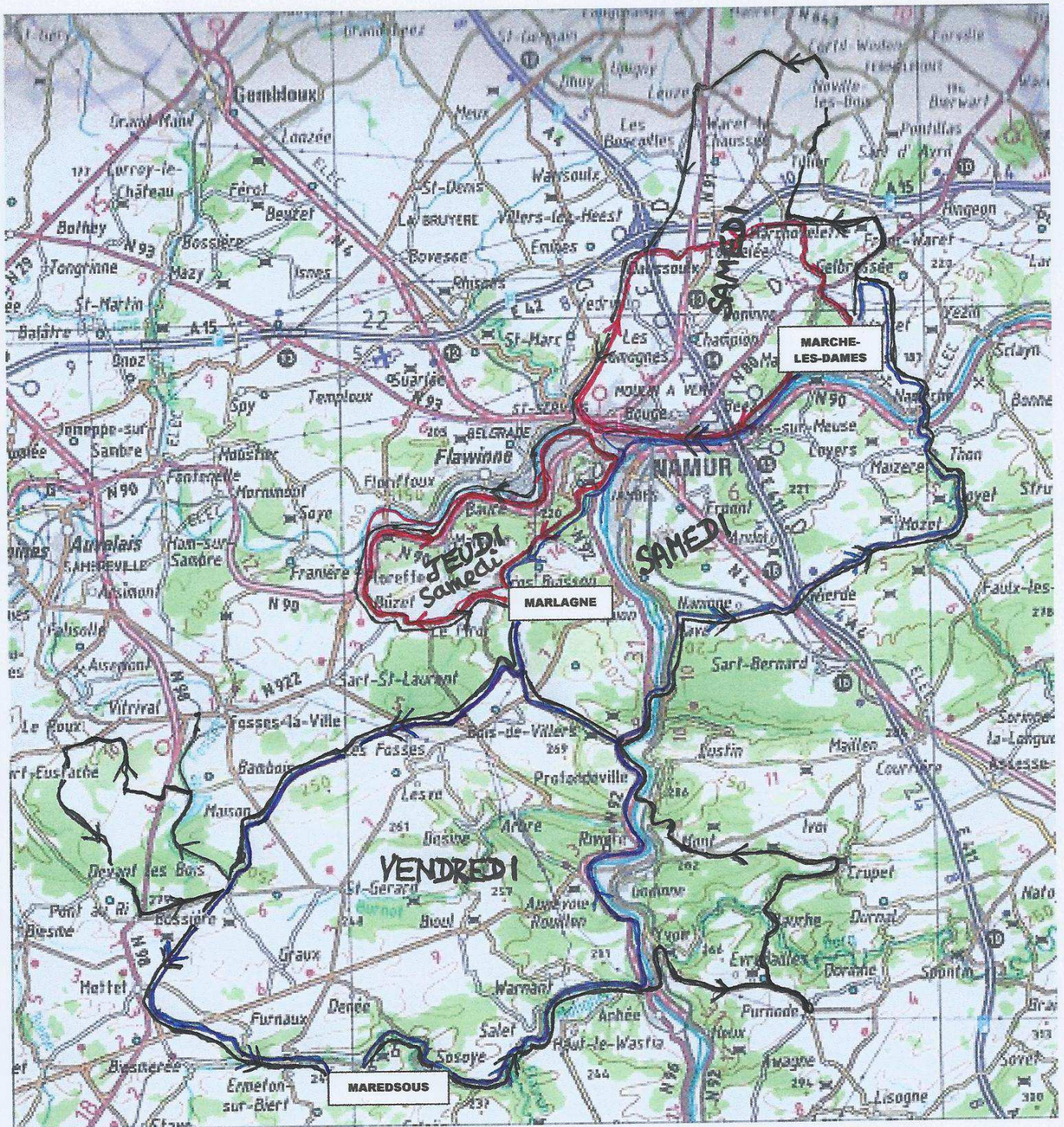
5. La lanterne rouge

Elle suit le dernier tandem de la colonne et précède le véhicule balai.

En cas de panne, la décision lui revient de réparer sur place, d'utiliser un tandem de réserve (s'il y en a) ou d'embarquer le tandem et son équipage dans le véhicule balai.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis-à-vis de ceux qui ne respecteraient pas les mesures précédentes. Dans un cas extrême ils pourront décider de l'exclusion de l'intéressé.

PARCOURS



Petit parcours

Parcours moyen

Grand parcours

Parcours commun petit et moyen

Parcours commun moyen et grand

Caractéristiques des parcours

DATE	PAR-COURS	MATIN			HALTE DE MIDI	APRES-MIDI			TOTAL		
		Itinéraire	Distance	Déni-velée		Itinéraire	Distance	Déni-velée	Distance	Dénivelée	RAVEL (*)
JEUDI 22 MAI	PETIT					Le Piroy, Floreffe, Sambre, Namur, Citadelle	33 km	276 m	33 km	276 m	10,7 km
VENDREDI 23 MAI	MOYEN	St-Héribert, Maison, Ravel L150A, Maredret	29 km	298 m	Centre d'accueil Saint-Joseph de l'abbaye de Maredsous	Ravel Molineée, Anhée, Meuse, Profondeville, St-Héribert	31 km	171 m	60 km	469 m	25,5 km
	GRAND	Idem moyen + Vitrival, Devant-les-Bois, Pontaury	48,5 km	467 m		Idem moyen + Yvoir, Purnode, Evrehailles, Crupet, Mont	47,5 km	562 m	96 km	1.029 m	25,6 km
SAMEDI 24 MAI	PETIT	Tabora, Ravel 2, Daussoulx, Marchovelette, Gelbressée	18,5 km	241 m	Centre d'Entraînement des Commandos de Marches-les-Dames (Wartet)	Meuse, Beez, Namur, Tabora	10,5 km	36 m	29 km	277 m	8,5 km
	MOYEN	St-Héribert, Meuse, Dave, Naninne, Wierde, Goyet, Namèche, Ville-en-Waret	36,5 km	461 m		Idem petit + Citadelle	22,5 km	211 m	59 km	672 m	1,8 km
	GRAND					Franc-Waret, Marchovelette, Cortil-Wodon, Leuze, Ravel 2, Tabora, Sambre, Floreffe, Le Piroy	50,5 km	436 m	87 km	897 m	22,9 km

(*) RAVEL = Réseau Autonome de Voies Lentes (Voie verte en France)